Bulletin de l'association

Renescure d'hier et d'aujourd'hui

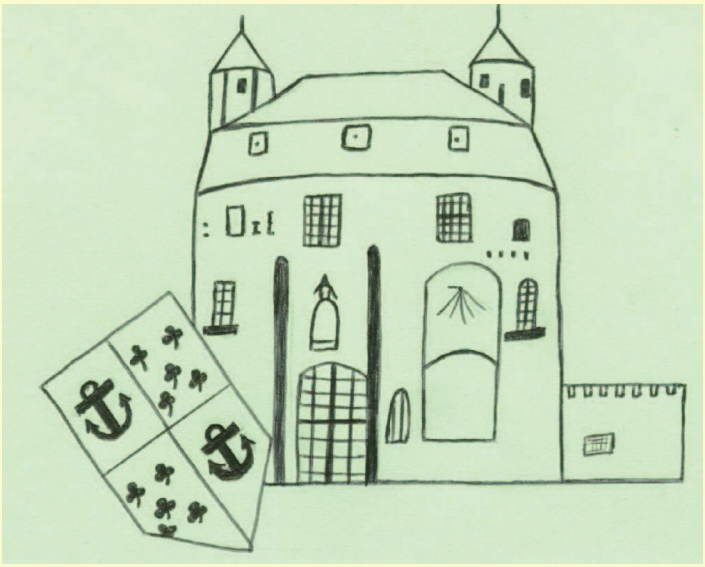

N°2

1er semestre 2005

Prix : 3 €

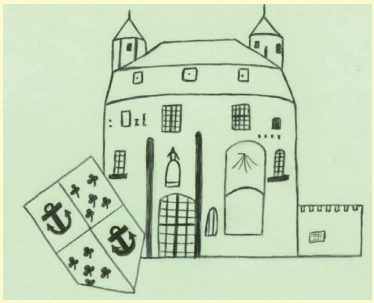

Renescure d'hier et d'aujourd'hui

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Parue au journal officiel le 27 janvier 2004 sous le n° 0594010987

☞ **Siège social** : 25, rue Gaston Robbe 59173 Renescure

☞ **Bureau :**
- Président : Hervé Devassine, 58 rue Paul Lafargue Isbergues 03 21 27 42 18
- Vice-Président : Joël Lecroix, 2001 La Belle Hôtesse Blaringhem 03.28.43.27.04
- Secrétaire : Maurice Humez, 594 rue de la Gare Saint Pierrebrouck 03 28 20 20 14
- Trésorier : Christophe Delbecque, 25 rue Gaston Robbe Renescure 03 28 49 82 72

☞ **Où nous retrouver ?** :
- Réunion des membres de l'association : Annexe de la salle des fêtes (hospice), chaque 3ème vendredi du mois de 19h à 21h
- Réunion de travail : La mairie, salle des mariages, chaque samedi de 9h à 12h (sauf jour de mariage)
- Sur Internet : Notre adresse a changé. Vous pouvez désormais nous retrouver sur :
www :renescure.org ou www :renescure.com

☞ **Cotisation annuelle** : 10 € pour l'année 2005

Bulletin Semestriel N°2

SOMMAIRE

- Editorial P 3

- Le parler flamand P 5

- Les évènements de 1929- 1ère partie P 9

- Dans l'ambiance des cafés d'antan P 15
  - Retour à l'Auberge de la Morinie
  - Le vin sans eau
  - Les Lecroix cabaretiers

- La seconde guerre mondiale à Renescure (1ère partie) P 19

- Photo de l'école Sainte-Marie P 28

Couverture : Devanture de l'estaminet « le vin sans eau »- Carte postale

Nota : Tous nos soins ont été apportés à la conception de ce bulletin. Les articles sont rédigés par les adhérents. Néanmoins, des erreurs ou omissions sont toujours possible. Si cela se produisait, ils seraient heureux que vous contribuiez à la rectification. La reproduction de ces articles ne peut être réalisée qu'avec le consentement préalable de l'association.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Voici déjà une année écoulée, un an que notre association existe !

Un an c'est peu et c'est beaucoup à la fois quand on fait le point sur toutes les réalisations que l'on a faites et tous les projets que l'on s'est fixés.

2004 fut l'année où les bonnes volontés, les motivations jusqu'alors isolées, se sont rejointes pour former une nouvelle association à Renescure : une association qui souhaite faire découvrir aux intéressés le patrimoine architectural, religieux, artisanal, culturel de ce village cher à leur yeux.
2004 fut l'année d'échanges, de contacts entre nos adhérents mais aussi avec le public qui nous a apporté beaucoup d'aide et manifesté beaucoup de soutien.

Au travers de cet article, nous allons retracer les différents temps qui ont marqué cette année.

Le dimanche 6 Juin, sous un temps ensoleillé, nous étions présents parmi les exposants de la brocante du village. Nous avions installé un stand présentant notre association, ses objectifs et actions. Beaucoup de curieux sont venus admirer les panneaux sur lesquels figuraient une partie « historique » : descriptif des monuments importants en photo et cartes postales, une partie généalogique décrivant la richesse des archives de la mairie (registres anciens d'état civil, les cadastres, archives notariales…).

Le dimanche 19 septembre :

Nous avions mis en place grâce à Nicole Decool la 1ère journée du patrimoine à Renescure.
Ce fut l'occasion de faire part de nos recherches au public, en servant de guides.
Joël et Hervé s'étaient chargés de l'église du centre, Mr Tillard Adrien de celle du Nieppe, Christophe et Mr Max Deswarte du château de Commynes (visite intérieure pour la première fois).
Mmes Nicole Decool et Valérie Depriester de l'association Rando Loisirs ont organisé plusieurs circuits de randonnée pédestre dans Renescure en incluant le tour des chapelles, de l'hospice. C'est bien sûr avec regret que nous n'avons pu nous pencher sur l'histoire du château de Zuthove mais ce n'est que partie remise pour 2005.

La ducasse du 25-26 septembre :

Le comité des fêtes a eu la gentillesse de nous inviter à participer à la ducasse du village et en particulier de tenir un stand parmi les ateliers des peintres et passionnés de travaux manuels de l'association sportive et culturelle d'Arc International (peintures sur soie, sur verre, tricots, broderies…)

Le vendredi 24/09 après-midi, les panneaux, prêtés par P. Devos nous ont permis de monter une exposition de photographies anciennes des écoles de Renescure préparée par Maurice. Une reproduction sur papier photo était proposée.
Le vernissage eut lieu le soir même et le stand fut ouvert de 9hoo à 19hoo pour accueillir samedi et dimanche les intéressés.
Ce fut l'occasion également de présenter et vendre notre premier bulletin.
Le public a apprécié de pouvoir compulser nos classeurs de cartes postales, classeur sur nos travaux de recherche sur l'église du centre (un dépliant était réalisé par Joël Lecroix).

Il pouvait se procurer des reproductions de cartes postales anciennes.
Cette journée fut surtout celle de l'échange : échange avec un public curieux.
Echanges d'idées, d'anecdotes, de vécu…bref tout ce qui fait le bonheur de notre association.
Un autre type d'échange fut celui avec les membres de l'association des peintres, qui se sont inspirés de nos cartes postales pour réaliser un tableau sur le château mairie et le château de Zuthove.

Pour ces deux journées très enrichissantes de septembre, pour tous ces moments de pure convivialité, je dis bravo aux personnes qui ont permis de cela et je leur donne rendez-vous pour l'année prochaine.

L'année 2004 fut ponctuée de plusieurs grandes manifestations qui nous ont fait rapidement connaître dans le village.
Elles sont le fruit de nombreuses heures de travail le samedi matin en mairie, de nombreuses démarches (administratives, déplacements, rendez-vous…). Tous les 3èmes vendredi de chaque mois, l'association a eut la possibilité d'occuper la salle annexe de l'hospice pour ses réunions de mise en commun (voir l'évolution des différents thèmes de recherche).
Merci à la mairie pour cette salle, à Philippe Pavy pour son dévouement.

Merci à Maurice notre secrétaire d'avoir rédigé nos comptes-rendus.

Sans rechercher aucune célébrité locale, nous espérons simplement gagner la confiance de tous nos « partenaires » qui nous aident dans notre travail
Seule, une association n'a aucune force, c'est pourquoi je les remercie :
La mairie, son secrétariat, son conseil, l'abbé Goethals, nos adhérents, les autres associations, les habitants qui nous ont reçu chez eux et tous ceux que j'oublie mais qui se reconnaîtront.

L'association a su tenir ses promesses de leur réunion de pré configuration, a su atteindre ses premiers objectifs.
Elle se fixera de nouveaux buts, thèmes de recherche dans l'unique objectif de faire redécouvrir le passé, de le conserver et le préserver. Sans oublier de valoriser le « Renescure d'aujourd'hui ».Ces thèmes seront redéfinis lors de l'Assemblée générale du 28 Janvier 2005

Et voici pour terminer quelques photos qui résumeront bien l'année :
Lors des journées du patrimoine, suivez les guides…

Les journées du patrimoine

L'expo photo de la ducasse

Grand merci à Kévin Lecroix, pour ses très belles photos

Le Président – Hervé Devassine

Le flamand à Renescure

Dans le premier numéro, nous vous annoncions que régulièrement nous retracerions l'évolution des paysages de notre commune. Ceci, afin de découvrir l'environnement dans lequel vivaient les Renescurois aux cours des siècles derniers. Quel rapport me direz-vous donc entre la langue flamande, sujet de cet article, et le paysage ?
Tout simplement parce que la langue comme le paysage marquent profondément le cadre dans lequel nous vivons, au même titre que les bois, le bocage, l'architecture… Dans notre région, le dépaysement vis à vis de la langue peu parfois être brutale. Quelques kilomètres suffisent pour baigner dans une ambiance totalement différente. Ainsi à Bavinchove ou à Staple l'accent flamand prédomine alors qu'à Campagne-les-Wardecques ou Arques, nous baignons dans le patois audomarois. Si aujourd'hui la tendance des Renescurois est de s'exprimer dans un patois de picard lorsqu'ils discutent entre eux, n'imaginons pas qu'il en ait toujours été ainsi.

Historiquement Renescure se trouvait à la frontière du comté de Flandre. Cette frontière ne correspondait cependant pas à une frontière linguistique franche. En temps que zone frontière, le flamand et le français ont dû longtemps cohabiter dans notre village. Le français prenant progressivement de l'importance pour voir quasiment disparaître le flamand de la bouche des Renescurois au XXe siècle. Néanmoins, le flamand a été jusqu'au début du XVIIIe siècle la langue parlée et écrite d'un grand nombre de Renescurois. Ces derniers étaient donc flamandophones, sans que cet héritage linguistique ne nous soit parvenu. Nous verrons cependant que les traces du flamand à Renescure sont encore bien présentes, témoignage d'un passé pas si lointain.

Carte représentant le recul du flamand :
1 : VIIe-VIIIe siècle
2 : XIVe siècle
3 : 1873
4 : 1967

Ruischeure (nom flamand de Renescure) se situe à la limite de la zone qui aujourd'hui encore reste flamingante.

Fond de carte www.mdsk.net

Après la bataille de la Peene en 1677, Renescure comme tous les villages de la châtellenie de Cassel est devenu possession du royaume de France (traité de Nimègue en 1678). Ce rattachement au royaume de France ne sera cependant pas synonyme d'une francisation forcée de la population. Le recul du flamand au profit du français reprendra néanmoins progressivement à partir de cette époque. Il ne nous faut pas en effet imaginer que le passage d'une langue à l'autre s'est réalisé en quelques années. De nombreuses générations seront nécessaires pour voir disparaître le flamand à Renescure. Si nous consultons les archives municipales nous pouvons voir des minutes notariales écrites encore, en flamand durant la seconde partie du XVIIIe siècle. La version orale du flamand a quant à elle été utilisé bien plus longtemps à Renescure, car avant de disparaître oralement, une langue se meurt par l'abandon de sa retranscription écrite. Malgré cette longue pratique de la langue flamande dans notre village, beaucoup de personnes pensent encore aujourd'hui qu'elle ne s'est jamais écrite, ce qui n'est pas favorable à son renom.

A Renescure nous avons la chance de pouvoir estimer la part de la population parlant encore le flamand durant la seconde partie du XVIIIe siècle, en consultant les registres de l'état civil tenu par le curé de la paroisse M. Drûy. De 1770 à 1791 ce curé, qui en fin d'année notait comme ses prédécesseurs le nom des communiants de l'année, indiquait s'il s'agissait de garçons ou de filles flamand(e)s ou françois(e)s. Ce type de classement est assez rare dans les archives communales. Pourquoi a t-il établi cette classification, car étant donné le nombre d'offices réalisés à cette époque, il est assez peu probable que chaque messe se faisait une fois en flamand et la seconde en français ? Les chants entonnés par les paroissiens se réalisant de toute manière en latin ! Nous pouvons alors émettre l'hypothèse que le curé devait former deux groupes pour l'enseignement du catéchisme, l'un parlant français et le second le flamand[1].

Extrait du registre paroissial de 1775 :

Nous pouvons voir que le curé fait lors de la 1er communion à l'ascension de 1775, la distinction entre les garçons flamants ici au nombre de 3, les dochters (les filles flamandes) qui sont 4 et les garçon françois qui sont 6.

Le chiffre en face du nom correspond à l'âge du communiant. Sur cet exemple, nous pouvons voir

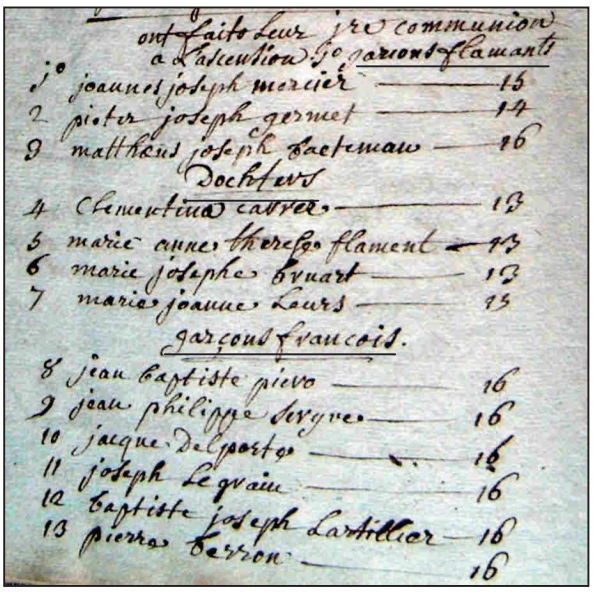
ont faits leur 1re communion
a l'ascension 1° garçons flamants
1° joannes joseph mercier — 15
2 pieter joseph germet — 14
3 matthaeus joseph bacteman — 16
Dochters
4 Clementina carrer — 13
5 marie anne therese flament — 13
6 marie josephe bruart — 13
7 marie joanne leurs — 15
garçons francois.
8 jean baptiste pievo — 16
9 jean philippe sergue — 16
10 jacque delporte — 16
11 joseph legrain — 16
12 baptiste joseph lartillier — 16
13 pierre berron — 16

Cette distinction nous permet de dire qu'a cette époque, 23,3%[2] des communiants étaient des flamandophones. Ce chiffre est sensiblement le même (22,6%) pour les confirmés de l'année 1779, dont le nombre, notons le, au passage était de 283 ! Il faut dire que ces confirmés étaient âgés de 14 à 31 ans. En admettant qu'a cette époque, le taux de transmission de la langue flamande d'une génération à l'autre était encore très élevé, peut-être même proche des 100%, nous pouvons dire qu'à la fin du XVIIIe siècle entre un quart et un tiers des Renescurois étaient flamandophones.

Le tableau page suivante indique les principaux patronymes de l'époque, classés comme flamandophones. Certains patronymes apparaissent parfois aussi dans les catégories flamand et français. L'origine du nom n'a pas de rapport avec le classement réalisé par le prêtre car des noms typiquement flamands apparaissent parfois comme garçon ou fille françois(e). Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de fois que le nom a été relevé pour indiquer un(e) communiant(e) flamandophone.

Mercier (7)	Flament (6)	Victoor (5)
Decouvelaere (5)	Donaes (5)	Woesteland (5)
Debouter (5)	Vandaele (5)	Carrer (4)

[1] F. Boutu (2001) Yser Houck n°41 : En 1833 la loi Guyot interdit l'enseignement du flamand dans les écoles et l'Etat français invita les curés à ne plus enseigner le catéchisme qu'en français mais cette dernière recommandation resta lettre morte.

[2] Ce chiffre est calculé à partir d'une population de 559 communiants de 1770 à 1791. A cette époque, la population de Renescure était d'environ 1 700 habitants.

Decool (4)	Baeteman (3)	Vangrevelinghe (3)
Cailliau (3)	Maerten (3)	Bruart (3)
Deman (3)	Stoven (2)	Debusscher (2)
Tassin (2)	Cousin (2)	Degay (2)
Demeester (2)	Dumahel (2)	Germet (2)
Hendryck (2)	Lavis (2)	Ysaert (2)

La résistance du flamand étant bien entendu, beaucoup plus importante dans les villages plus retirés de la Flandre intérieure. «Une étude publiée par le comité flamand de France en 1856, montre que Gravelines et Saint-Georges sur l'Aa étaient exclusivement francophones, que des villes et villages de la côte Ouest de Dunkerque mais aussi les communes de Craywick, Bourbourg, Saint-Pierrebrouck, Holque, Watten, Saint-Momelin, Renescure, Blaringhem et Boëseghem étaient à prépondérance francophones» (F. Boutu, 2001 – Yser Houck n°41). Le recul du flamand à Renescure était donc bien amorcé au milieu du XIXe siècle, mais il était encore présent et couramment parlé par certains de ses habitants.

Une seconde étude réalisée en 1931 intitulée : La *frontière linguistique en Flandre française*[3] nous indique qu'à cette époque «Blaringhem avait une population uniquement francophone, sauf à la Belle Hôtesse où les familles étaient le plus souvent bilingues. Tandis que Lynde, Sercus et Wallon-Cappel tout proche sont purement d'expression flamande. A Renescure, la moitié de la population parlait encore flamand, de même qu'à Ebblinghem». Le fait que 50% des renescurois soient encore flamandophone vers 1930 est tout à fait improbable, la mémoire des anciens s'en souviendrait. Néanmoins cette proportion est beaucoup plus proche de la réalité pour le hameau du Nieppe qui comme la Belle Hôtesse était bilingue. Plusieurs personnes âgées originaires du Nieppe ont eu l'occasion de nous témoigner que chez eux, leurs parents et leurs voisins parlaient flamand. Madame précisa même que le fait de parler flamand durant la seconde Guerre Mondiale était une chance pour les Nieppois, car ils arrivaient à communiquer avec les allemands.

Cette frontière linguistique se ressent en effet toujours à l'échelle du village. Il n'est pas rare d'entendre dire :« Que ch'Niep' est plus flamind qu'Arnécure ». Il y avait d'ailleurs encore quelques flamandophones au Nieppe au milieu du siècle dernier. Néanmoins, cette dernière génération de véritables flamandophones, née vers 1900-1920 n'a pas transmis la pratique de la langue à ces enfants qui comprenaient le flamand sans le parler.C'est pour toutes ces raisons, nous dit-on que les Nieppois préféraient aller à Ebblinghem pour se rendre à la messe avant que l'on ne crée la paroisse du Nieppe en 1875. La distance à accomplir était auparavant sensiblement la même entre les deux églises. Cependant, à Ebblinghem ils pouvaient s'exprimer dans leur langue maternelle sans se sentir regardé comme des étrangers.

Par la suite, l'ouverture de nos villages sur l'extérieur grâce au moyen de communication (journaux, TSF, télévision, train et voiture) a fait que le flamand a connu un déclin très rapide. Celui-ci à d'autant était plus brutal à Renescure que les flamandophones étaient déjà en minorité dans le village.

[3] X, 1931 – La frontière Linguistique en Flandre française, Flandre notre mère, Vlaamsch Verbond van Frankrijk, ed. A. Ficheroullle, tome 1, Bailleul in M-P Kindt & G. Vander Plaeste, 1980 – Blaringhem et son remembrement, ISA, Lille.

Ces noms de rues témoignent que Renescure est resté durant longtemps un village flamingant

Pour toutes ces raisons, nous pouvons nous demander si le flamand est aujourd'hui une langue morte dans notre village ? Oui et Non (réponse de Normand) ! En grande partie oui car plus personne ne pratique couramment cette langue. Nous comprenons en général uniquement quelques mots que nous ne connaîtrions probablement pas si nous habitions une autre région. Mais nous pouvons également faire remarquer que le flamand nous entoure encore tous les jours sans que nous y prenions garde.

Pour nous en rendre compte, il suffit d'observer les noms de rues de notre village. Beaucoup d'entre eux ont été francisé, mais nous avons toujours la rue d'Oudoff (rue de la vieille ferme), la rue du Bottel Straete (rue de la bouteille, voir rue du beurre car l'on retrouve également la version Botter straete), la rue de Bloeme Straete (rue des fleurs). La signification de la rue du Porcq velt reste pour nous aujourd'hui une énigme. Le nom de ces rues, témoigne que nous avons petit à petit délaissé le flamand, car nous avons rajouté le terme rue pour désigner ces voies alors que «straete» signifie déjà «rue».

Si nous regardons les lieux dit du village nous constatons également que nombre d'entre eux sont flamands : le Clyte (l'argile), le pont d'Asquin (Hasekensbrugge :le pont du petit lièvre), le Nieppe (l'orme), la Woestyne (le désert)…Le nom du nouveau lotissement de Renescure ne porte t-il pas un nom flamand : le Pachter Veld (le champ du fermier). Le but n'est pas ici de faire une étude de l'ensemble de la toponymie du village car ceci sera l'objet d'un article à venir. Nous soulignerons simplement que ces toponymes font partie de notre patrimoine et qu'à ce titre nous nous devons de les conserver et évitant à tout prix leur francisation et leur déformation.

Aujourd'hui des associations œuvrent pour que la langue flamande ne connaisse pas le même sort que dans notre village et fasse uniquement partie du passé. Si vous souhaitez avoir de plus amples informations sur ce sujet nous vous invitons à consulter le site de l'institut de la langue régionale flamand qui en 2004 vient de faire reconnaître le flamand en tant que langue régionale. www.anvt.org

Christophe Delbecque

Les évènements de 1929 :

L'église du centre, dite Assomption Notre Dame, date du XIIIème siècle.
Au départ, elle ne comportait qu'une nef et c'est en 1537 que fut ajoutée la seconde.
Bien qu'elle n'ait pas trop changé au fil des siècles qui suivirent, elle connut un bouleversement en 1928-1929. J'entends déjà la réponse des Renescurois : « Ils nous ont retourné l'église ». Ils ont raison, mais savent-ils toujours pourquoi ?

Nous essayerons de comprendre les raisons d'une telle opération.
Nous ne nous attarderons que sur le plan architectural extérieur de l'édifice : les transformations intérieures (mobilier…) feront l'objet d'une autre étude.

Notre église avant 1929 :

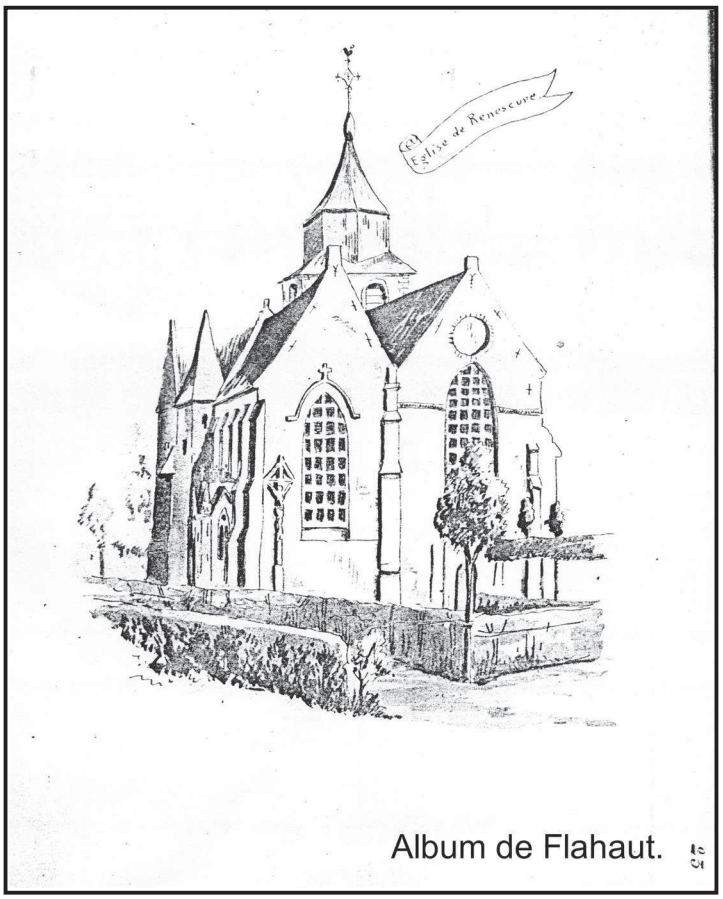

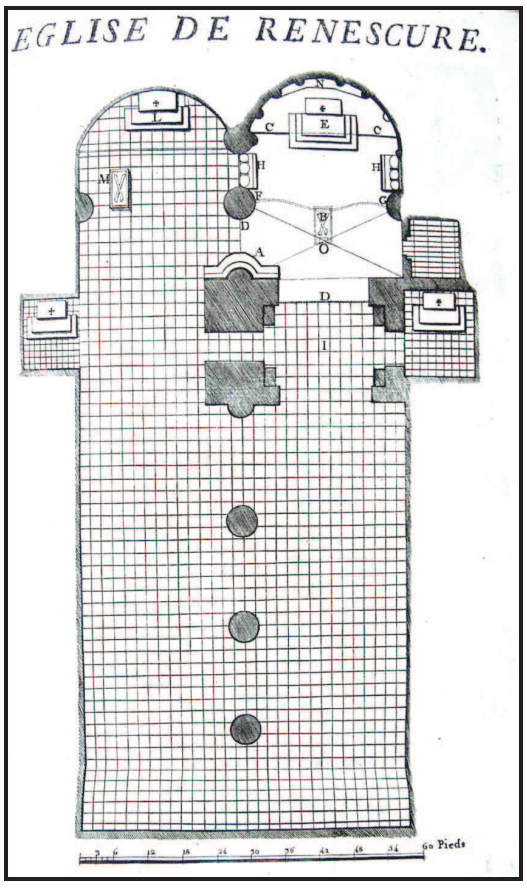

Plan de 1767

Grâce à notre collection de cartes postales anciennes, nous avons une bonne idée de ce à quoi elle ressemblait. Comme toutes les églises de France, depuis le IVème-Vème siècle, celle de notre village était orientée chœurs à l'Est et entrée regardant l'Ouest. Ce qui fait que l'entrée se trouvait côté rue d'Aire, quand on arrive du Pont d'asquin et du Tahiti.
L'entrée se trouvait en façade. Après avoir longé une haie de tilleul qui délimitait les deux parties du cimetière, nous arrivions devant une façade double du fait des deux toitures des deux nefs.

A droite, elle était de craie (partie la plus ancienne de l'église) et à gauche en briques (1537).
En arrière-plan, on aperçoit la tour qui n'a pas changé.
Toujours en façade, admirons les deux baies de vitraux avec leur remplage d'art flamboyant (le remplage est la structure en craie formant des motifs avec les vitraux).
La particularité est de voir deux baies de dimensions égales mais de hauteurs différentes.
Ceci s'explique simplement par le fait qu'à droite, sous la baie, vient s'adosser un gable (surface pyramidée adossée à la façade d'une église) abritant l'ancien portail roman.
Il devait certainement être totalement en pierre de craie à l'origine mais avec l'usure du temps, il fut réparé en briques.
Dans son fronton, une niche abritait une vieille statue en bois du second saint patron de l'église : Saint Maur.
Les parties latérales de l'église étaient appuyées de contreforts pour soutenir l'édifice : on en comptait cinq jusqu'au bras de transept. Quatre baies, ainsi qu'une cinquième dans les transepts, éclairaient l'intérieur.
En façade nord, remarquons la tourelle d'escalier à l'angle du bras du transept et de la nef.

En façade sud, sous la troisième baie, on découvre une « porte de paradis », ouverture latérale permettant de transporter les corps des défunts jusqu'au cimetière. Près du transept sud, l'ancienne sacristie. A l'est, on retrouve deux chœurs de style néo-roman avec chacun une toiture à cinq pans. On retrouve bien l'un des chœurs dans le prolongement direct de la tour et de la nef.

Un vieux projet :

L'église, comme tout édifice, a besoin d'être entretenue car au fil des années elle subit les intempéries (pluie, gel, humidité, exposition ou absence d'exposition au soleil,…). On sait grâce au registre d'état-civil que la tour avait subi des travaux de réparation de 1749 à 1753 mais on ne possède aucun renseignement ancien sur l'état de la toiture, de la charpente, des murs,…
Le 13/08/1847 le maire Dupuis et son conseil municipal considère que des réparations deviennent indispensables pour les toitures.
Le 20/04/1858, on relève des instructions concernant des travaux à l'église.
Une délibération du conseil municipal du 7 mars 1864 dirigé par le maire Dupuis., évoque des devis de travaux effectués à l'église. En 1868, un architecte d'Hazebrouck Gosson de Rionval établit un devis estimatif de travaux d'urgence concernant le mur d'enveloppe du chœur qui menace de s'écrouler, d'une portion de toiture, ainsi que d'un rejointoiement.
Le devis s'élève à 452, 55 Frs.
Entre temps, un autre projet ambitieux voit le jour en Juin 1875, après sept années de débats : la construction au hameau du Nieppe du église .

Statu quo jusqu'au début du XXème siècle

Une ébauche de projet :

Pour bien comprendre ce qui s'est passé, il nous faut d'abord décrire les acteurs :

Liste des prêtres qui se sont succédés:

Abbé Paul Soots

L'abbé Devos Auguste est prêtre de 1884 à 1900. Il décède en 1926.
En 1890, l'abbé Ernest Denys et ses vicaires Lethoor puis Magnier.
En 1901, le curé Elie Hantschoote remplacé par le curé Nuns arrivé en 1903.
En 1910 : le curé Charles Dehandschoewercker et son vicaire I. Baert
De 1916 à 1926 : le vicaire l'abbé Vermersch (+ 1972)
En 1930, l'abbé Lootgieter est prêtre auxiliaire (+ 1943)
L'abbé Paul Soots, natif de Borre, arrive en 1926. Il assure la cure de la paroisse jusqu'en 1936, date à laquelle il part à Nieppe, paroisse Saint Martin. Il y décédera en 1957.

Le prêtre doit en référer à son autorité supérieure : l'archevêché du diocèse de Cambrai.

La succession des maires : Emmanuel Sockeel est maire de 1871 à 1919. Puis ce fut Georges Laurent (1919-1925) et enfin Octave Minne (de 1925 au 19 mai 1929). C'est grâce aux délibérations du conseil municipal (DCM), retranscrites sur les registres, que l'on peut suivre leurs décisions.

L'architecte : Il s'agit de Mr Paul Destombes-Pennel (1850-1919). Il est membre de la société des architectes du Nord de la France et habite Roubaix. Son fils aîné Paul Destombes-Prévost (1878-1931) travailla avec lui dès 1905*.

Le Conseil de fabrique (C.F.): C'est un groupe formé de cinq hommes exerçant son activité auprès de l'Abbé Elie Hantschoote. Le président est Louis Lesaffre, le trésorier comptable Jules Stoven (brasseur), les membres du bureau sont Emile Trouart et Charles Sockeel puis Charles Delrue (ordonnateurs). Le maire E. Sockeel est associé à ce conseil.

La Commission historique (C.H.):
Cette commission du département du Nord réside à Lille. Elle émet un avis sur les décisions prises concernant les modifications apportées à un bâtiment architectural ancien. Elle met en garde si elle considère que les travaux vont porter préjudice à l'édifice.

Pour simplifier, nous procéderons par chronologie des faits mais aussi en examinant les points de vue, souvent divergents, de chacun.

Dans une lettre du 12/08/1898 adressée au curé par l'archevêque de Cambrai, celui-ci approuve le projet et forme des vœux pour la réussite du projet de reconstruction de l'église. Il souhaite une sage collaboration entre le conseil de fabrique et le conseil municipal. Il s'inscrit pour une participation de 500 Frs.

Projet du 05/02/1900 :
Ce projet présente la façade de l'église avec un grand clocher à longue pointe, un très beau portail avec fronton sculpté et une rosace sur la façade. Cette représentation donne beaucoup d'effet.
Un autre plan de surface présente un seul chœur à l'Est à cinq pans centré entre les deux nefs.
Le transept nord est supprimé ainsi que la tourelle d'escalier, ce qui donne une uniformité à la façade nord.
A l'Ouest, on voit une entrée centrée avec un parvis et un vestibule carré entouré de deux tourelles d'escalier. En façade sud, on garde le transept pour la chapelle Saint Maur et on ajoute une sacristie. A l'intérieur, on découvre une nef centrale et deux autres collatérales du fait que l'on supprime les colonnes centrales. On ajoute deux séries de colonnes.
Devis de l'architecte du 03/03/1901 : 88 840 Frs.

Ce premier plan n'aboutira pas mais le curé en propose un autre le 24/05/1901.

Projet du 25/05/1901 : on passe ici de quatre travées à sept, ce qui fait une augmentation de quinze mètres de longueur. Un autre devis du 25/05/1901 s'élève à 75 000 Frs.
Il faut, selon le curé, agrandir l'église car la population renescuroise ne cesse de s'accroître, contrairement aux villages environnants. Ce second projet permet de réaliser une économie de 60 à 65 000 Frs sur les travaux tout en conservant les belles fenêtres, le style et la physionomie de l'église.
Les travaux à effectuer concernent la toiture défectueuse. La charpente à refaire totalement.
Il pleut dans l'église à plusieurs endroits. Les soubassements des contreforts sont à refaire.
Il faut réaliser un nouveau pavement et un nettoyage complet de haut en bas de l'intérieur.

*** Livre : Dunkerque : Dunes, briques et béton, Lille Association C. Dieudonné, 1995**

La double toiture a toujours été un défaut de construction car celle-ci recueille toutes les eaux, ce qui occasionne des infiltrations. Le curé veut conserver la tour et ses parties adjacentes, veut garder les deux chœurs pour qu'ils servent de salle de catéchisme, de sacristie, de remise d'objets sacrés et de pompes funèbres. Enfin, il veut construire une troisième nef et prolonger l'église de 22 mètres du côté du calvaire (rue d'Aire).
Les comptes du conseil de fabrique sont bas : 2 Frs 10 d'excédent
Recettes : 2739, 10 Frs et Dépenses : 2737 Frs.
Pour le financement des 75 000 Frs de ce projet, le curé propose :
La participation de la commune pour 1/5 soit 15 000 Frs et celle du curé et de son conseil paroissial pour 4/5 soit 60 000 Frs.
Le curé s'engage à verser 30 000 Frs cette année et la même somme l'année suivante à la Caisse des Dépôts et Consignations. Une personne solvable se portera caution de ces sommes.

Plusieurs soucis particuliers :
L'architecte indique dans son « exposé des motifs »du 31/01/1902 que les fidèles placés dans la nef de gauche se plaignent de ne pouvoir bien suivre l'office religieux à cause de la pile de la tour qui gêne la vue. Ce n'est guère mieux quand on est placé dans la nef de droite.
Il lui semble préférable de réaliser trois nefs spacieuses et claires.
Le devis risque d'être élevé et il pense qu'avec un supplément raisonnable, le village pourrait s'offrir une église neuve : « *Pensait-il que raser l'église et la reconstruire serait plusi avantageux ? »*

Projet de la commission historique :
Elle proposait une troisième nef impliquant donc une troisième toiture pour avoir une église plus régulière (mais il y a beaucoup plus de risque d'infiltration des eaux de pluie et stagnation de la neige).
De plus, il s'oppose à la suppression des tombes du côté sud.
Les conseils municipal et paroissial refusent ce projet en septembre 1901et préfèrent en référer à l'architecte. Le projet de ce dernier est approuvé le 17/11/1901.

Séance du CM du 04/12/1901 :
L'adjudication se fera au printemps prochain.
Etant donné que le curé se porte bailleur des 4/5 des dépenses, le conseil paroissial demande à ce que le conseil municipal le laisse surveiller l'avancée des travaux.

Lettre de l'abbé au maire du 20/12/1901 :
Le curé a reçu une lettre de Mr Destombes. Le chef de division de la préfecture (Mr Féver) réclame certaines pièces pour qu'il puisse donner son accord pour l'adjudication.
Le curé propose alors au maire : si l'adjudication ne peut être réalisée cet hiver, il y aura avantage à faire le charroi (= transport) des briques pendant cette saison quand les chevaux ne sont pas occupés aux travaux des champs.

L'abbé Hantschoote s'engage (lettre du 14/06/1902) à verser à la caisse municipale la somme de 30 000 Frs dès que les plans et les devis seront faits et approuvés par la préfecture.
Il versera le reste, soit 30 000 Frs, quand les travaux seront terminés et approuvés.

Les délibérations du CM

24/05/1901 : La municipalité donne son accord au projet de l'abbé et accepte de participer pour 15 000 Frs. Elle contractera un prêt auprès du Crédit Foncier de France ou à la Caisse des Dépôts et Consignations suivant les conditions les plus favorables.

18/02/1902 : La mairie demande une imposition extraordinaire pour le paiement des annuités. Un particulier offre de prêter les 15 000 Frs au taux de 3,75 % remboursables en 30 annuités égales de 837,12 Frs. Les annuités comprendraient l'intérêt ainsi que l'amortissement du capital. Les frais de l'emprunt seront à la charge de la commune. Le montant des quatre impositions auprès des habitants de la commune s'élevait à 14 328, 22 Frs. Il faudrait les augmenter de 5,85% pendant une période de 30 ans (de Juillet 1903 à Juillet 1932).

La commission historique :

Lettres des 17 et 18 Juillet 1901 :
La CH du département du Nord explique que les travaux attendent l'accord du préfet pour démarrer. Elle critique le projet visant à allonger les deux nefs et à démolir l'ancien chœur qu'elle voudrait conserver pour servir de salle de catéchisme. Elle préfèrerait une église à trois nefs, comme en ont les églises importantes de Flandre (Caestre, Flêtre), afin de lui donner un aspect plus régulier. Elle reconnaît que cela va empiéter sur les tombes de personnes influentes dans le village (dans le cimetière côté sud). La solution serait de mettre les sépultures dans le sous-sol de la troisième nef. Elle voudrait conserver les chœurs ainsi que le portail roman. Le budget serait de 160 000 Frs.

Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat :
Elle date du 9/12/1905 et met fin au Concordat de 1801 qui associait l'Eglise catholique et l'Etat. Le pape Pie X critique cette loi par l'encyclique Vehementer nos.
L'article 2 nous informe que l'Etat « ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ».
Toutes les dépenses relatives à l'exercice du culte seront supprimées du budget.
Il sera procédé à un inventaire des biens mobiliers et immobiliers de l'église.
Loi du 26/03/1907 : promulgation de la loi sur la liberté des cultes.

La guerre de 1914-1918 a retardé les travaux. Les hommes sont mobilisés au front et les priorités des familles sont bien entendu tout autres.
On sait malgré tout, par le compte rendu de la séance du conseil municipal du 08/03/1914, que l'église est éclairée à l'acétylène. La compagnie d'assurance « La France » demande alors une augmentation de la prime d'assurance car le risque d'incendie est accru.
En 1916, des travaux d'urgence sont effectués sur la toiture. Ils sont payés par la commune, qui bien que propriétaire, et selon la loi, n'est pas tenu aux réparations.
Délibérations du conseil municipal du 23/03/1917.

Délibérations du conseil municipal du 23/02/1917 :
Durant l'année 1916, il a fallu effectuer des travaux d'urgence de réparation des deux toitures. Il y avait danger de voir s'écrouler les voûtes ou les murailles. Le maire explique que selon la loi les dépenses de l'église sont facultatives mais il raisonne les habitants : tous font usage de l'église et il ne peuvent pas laisser l'église en ruines.
Trois entreprises ont effectué les travaux pour une valeur de 292 Frs. Le montant sera payé sur les crédits prévus au budget pour l'entretien des bâtiments communaux.

A suivre,

Hervé

Dans l'ambiance des cafés d'antan

Dans le précédent bulletin, nous avions commencé notre voyage dans le temps et nous nous étions plongés dans l'ambiance des cafés.
Ce thème semble vous avoir passionnés car vous nous avez apporté de nombreux et nouveaux témoignages. Revenons donc dans un premier temps sur ce premier bulletin, puis nous poursuivrons notre chemin pour faire sans modération « toutes ches capelles d'Arnécure ».

« L'Auberge de la Morinie » :

Mme Eliane Juteau nous a déniché dans ses archives le programme de la ducasse de Renescure de septembre 1963. A l'intérieur de celui-ci, on retrouve une publicité du cinéma des familles.
Il présente les nouveaux films sortis, que les habitants peuvent voir dans la salle Flament.

D'autres souvenirs nous sont parvenus grâce à Mme Myriam Parent et Mr Jacques Flament:
Le 28 Janvier 1971, vers 6h40, une bouteille de gaz butane alimentant un appareil mobile de chauffage explose violemment. Le propriétaire ainsi qu'un client sont brûlés aux mains, au visage. Les voisins et les pompiers interviennent rapidement car ces derniers avaient leur matériel entreposé dans une pièce de l'ancienne mairie en face, là où se trouve aujourd'hui un parking. La mairie, l'école de garçons, ainsi que les maisons jusqu'à 100 mètres aux environs ont eu leurs vitres brisées.
Des évènements plus joyeux reviennent dans les mémoires, en particulier…

Entrée de l'ancien cinéma de Renescure de M Flament J

Ticket de cinéma (prêté par Mr Jacques Flament)

Le premier grand prix cycliste des commerçants de Renescure organisé le dimanche 2 mai 1956 par Jacques Flament, ses amis, la municipalité et les commerçants. Cette course fut remportée par Rigaut de Lapugnoy qui eut droit au baiser d'Yvette Horner.

Je citerai pour terminer un article de « La Voix du Nord » rédigé lors du 100ème bal organisé par Mr Flament : « Ce monsieur musette a compris dès 1952 le phénomène du

vedettariat. Sa salle, ne pouvant accueillir plus de 600 personnes, il lui était impossible d'inviter des artistes comme Bourvil ou Annie Cordy mais il eut l'idée d'organiser des bals avec un grand orchestre parisien. La musette plaisait à l'époque, alors il choisit les cracks de l'accordéon avec qui il est devenu ami. Il parcourt 600 Kms à chaque bal pour coller quelques 1000 affiches et paie les taxes. Il faut reconnaître hélas une baisse de popularité vers les années 1964-65 quand le yéyé fit son apparition ».

Nous changeons maintenant de quartier et nous prenons la direction du lieu-dit La Crosse pour redécouvrir l'ancien café « Le vin sans eau ». Nous irons ensuite nous irons de l'autre côté de Renescure, au Tonkin.

« Au vin sans eau »:

Cette amusante enseigne a bel et bien existé à Renescure. Il n'était pas rare d'ailleurs d'en rencontrer. L'ouvrage de Jacques Messiant « Estaminets des pays du Nord » nous indique qu'il en existait une autre à Wizernes (au Noir Cornet) qui renchérissait et se nommait « Au véritable vin sans eau ». L'enseigne se composait de mots ou lettres (O pour eau) et de dessins (une bouteille) pour représenter le vin. Celle de Renescure comportait des chiffres (voir enseigne ci-dessous).

Celui dont il est question ici était situé au coin de la D 933 et de la rue de la vieille Crosse. C'était une grande maison en brique rouge, à étage bâtie vers 1900-1905. Ce café avait un coin cassé: c'est à dire que la porte d'entrée était placée dans un angle (ici à gauche) de la maison.

0 20 100 0
AU VIN SANS EAU
HUMEZ-DELGRANGE

L'établissement était tenu par Mme Jeanne Delgrange (1890-1971) épouse de Mr Maurice Humez (1884-1967), propriétaires. Il s'agissait des grands-parents paternels de Jacques (gérant des Ets Humez dans le centre du village), Maurice (notre secrétaire), Philippe, Antoine, Christine, Brigitte, Marie Hélène. Ce couple s'était marié en 1910 à Ruminghem. Il est cité dans l'annuaire Ravet-Anceau depuis 1912. Le café a fermé vers 1943-44.
Pendant que Maurice, le maréchal ferrant et constructeur de machines agricoles s'occupait des chevaux, Jeanne tenait le café et servait les clients.
La forge travaillait en collaboration avec l'atelier de Mr Vasseur, charron, situé sur la D 933, en repartant vers le hameau du Nieppe.
Mr Vasseur fabriquait la partie en bois des roues de chariots et Mr Humez finissait par le cerclage en fer.
A l'étage, plusieurs chambres permettaient d'accueillir et de loger des apprentis venus se former au métier. D'autres personnes « en pension » y résidaient (ex : les contrôleurs des douanes venus inspecter la distillerie Lesaffre puis Bonduelle). Aujourd'hui, la maison (voir photo ci-dessus prise par Maurice) appartient au petit fils, Philippe Humez.

Notre second voyage s'effectuera au Tonkin, lieu-dit entouré de champs et pâtures, isolé du village par le bois. Il fait frontière avec les villages de Lynde et de Blaringhem.

Les Lecroix cabaretiers :

C'est une famille qui nous intéresse tout particulièrement car j'en suis issu. Joël Lecroix et moi sommes apparentés et nous voulons rendre hommage à cette branche généalogique que nous avons en commun. L'association a aussi pour but d'encourager nos lecteurs à la généalogie.

1- Café Lecroix-Bernard :

Il est situé à l'angle des rues d'Aire allant au Chemin des bois et de la rue du Tonkin allant à la rue du Prince. Emplacement D 307 et 309 sur le cadastre de 1899. Plus clairement dit: au n°1 de la rue du Becquerel. Le propriétaire était Mr Yves de Raismes, rentier à Lumbres en 1949, puis Mr Raoul Mille, brasseur sur la grand Place de Renescure. Les locataires étaient Ambroise Lecroix (1867-1932) et Marie clémence Bernard (1871-1949), mariés en 1891 à Renescure. Ils sont cités dans l'annuaire Ravet-Anceau de 1909 à 1914.
L'enseigne nous est inconnue. Peut-être s'agissait-il déjà de « Au nouveau monde ».
Le café devint ensuite celui de Mr Grémiaux Georges, employé de la tuilerie et Céline Marie Bernard de 1924-27.
Les tenanciers qui suivirent furent Raymond, le fils d'Ambroise et son épouse Marguerite Bève.

2- Café "Au nouveau monde":

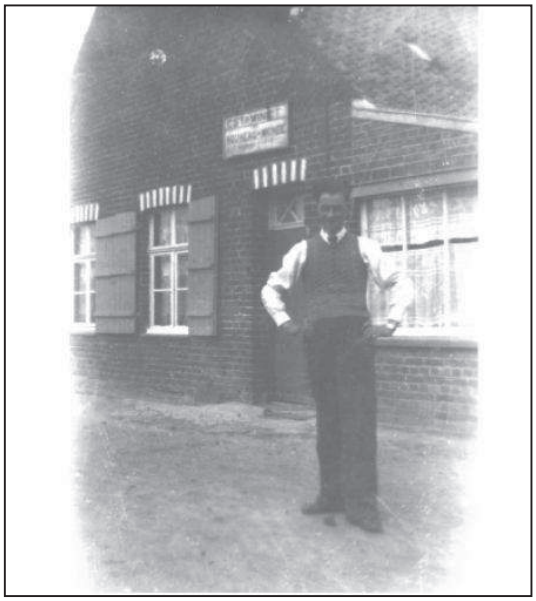

Café tenu probablement à partir de 1925 par les locataires Raymond Lecroix né au Tonkin le 26/07/1895 et Marguerite Bève née le 25/07/1899 à Renescure.
Sur la photo ci-contre, il s'agit de René, leur fils de 19 ans.
Ils s'étaient mariés en février 1921 à Blaringhem et s'étaient installés dans cette maison. Les parents Lecroix Bernard allèrent alors habiter dans une maison toute proche : parcelle D 359 (cadastre 1899) : 1ère maison à gauche quand on entre dans l'impasse de la rue du Madagascar. En 1935, Raymond est ouvrier d'usine. Il travaille aussi au chemin de fer. Dans ce café, on retrouvait l'ambiance du piano mécanique dans lequel on introduisait une pièce pour entendre des airs bien connus, de l'accordéon des amateurs locaux : Gaston Denoyelle, le tenancier Raymond Lecroix, André Soots (du Tonkin), Noël Dubois époux de Jeanne Baroux, habitant au n° 1048 rue du Croquet à Blaringhem qui portait les journaux à domicile et de sa fille Arlette, mariée avec Roger Deléglise. On dansait le dimanche après-midi. Le 14 juillet, on jouait au jeu de palet pour des mouchoirs, le long du chemin des bois.
Il existait une « ducasse de ch'Tonkin ». Les traditionnels jeux de cartes, fléchettes étaient de la partie. On retrouve ce café dans l'annuaire Ravet-Anceau de 1930-50 et 53.
De 1952 à 1954, leur fille Christiane Lecroix (aujourd'hui épouse Bellèvre) aida son père sur le café à la suite du décès de son épouse. Le café ferma durant l'année 1954.
On remarquera à droite, la baie vitrée aux rideaux brise-bise du rabattu où se trouvait l'épicerie attenante au café. Les produits provenaient des Ets Toulemonde (épiciers en gros à Aire sur la Lys). Leur fils René Lecroix, y travailla de 1938 à1942.

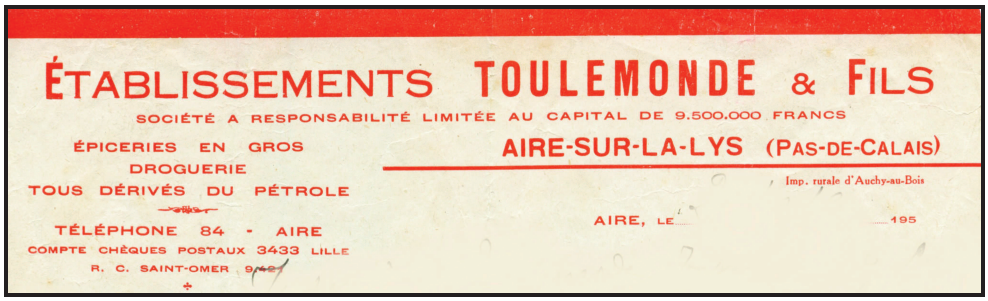
ÉTABLISSEMENTS TOULEMONDE & FILS
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 9.500.000 FRANCS
ÉPICERIES EN GROS
DROGUERIE
TOUS DÉRIVÉS DU PÉTROLE
AIRE-SUR-LA-LYS (PAS-DE-CALAIS)
TÉLÉPHONE 84 - AIRE
COMPTE CHÈQUES POSTAUX 3433 LILLE
R. C. SAINT-OMER
Imp. rurale d'Auchy-au-Bois
AIRE, LE 195

Entête de facture des Etablissements Toulemonde à Aire

Les habitants du Tonkin avaient ainsi à proximité le « nécessaire alimentaire » du quotidien. C'était la seule épicerie du Tonkin. Plus tard, on vit s'ouvrir une autre épicerie, au Mont d'hiver : celle de Mme Goblet-Lecroix Agnès. Pendant la guerre, l'épicerie connut les cartes de ravitaillement avec le rationnement que cela impliquait. Au dessus de la porte et des fenêtres, remarquons l'épi noir et blanc que forment les briques. La maison fut rachetée pour habitation par le couple Provoost-Dupreys André et Francine en 1954.

Ce couple habite toujours cette maison.

3- « Le Madagascar » Lecroix- Notteau:

Situé à la fourche formée par la rue du Tonkin et la rue du Madagascar, au n° 40, il était tenu par Louis Lecroix, surnommé « Fonsine » comme autrefois toute la branche des Lecroix car leur mère était Alphonsine Daver. Louis, né en 1869 à Renescure, était un cultivateur. Il s'était marié en 1901 à Renescure avec Hélène Notteau. Le café est cité dès 1900 dans l'annuaire Ravet Anceau. Dans les saisons creuses, il se déplaçait dans les fermes pour tuer le cochon. Il abattait des arbres dans le bois du Tonkin. Il était aussi marchand de charbon. Il avait su s'enrichir au prix de gros efforts. Il était remarquable par sa jambe de bois. On pourrait imaginer que cette blessure soit, tout comme le nom du café, en rapport avec l'annexion de l'île du Madagascar par la France en 1895. Louis est décédé en1919 à Blaringhem et Hélène en 1932 à l'hôpital d'Hazebrouck. Leur fille Marthe continua le café vers1921.

Devenu Café Soots-Lecroix :

Tenu par Joseph Soots (dit Chuchette, 1965) et Marthe Lecroix (1901-1971), mariés en 1901, cultivateurs. Le café ferma vers 1928-29 sans successeur. Leur fils André Soots (+ 1948) célibataire, resta vivre avec eux. L'abbé Vanrenterghem y célébrait la messe lorsqu'il était devenu dangereux de les célébrer au village, étant donné les bombardements de 1940. La maison fut revendue lorsque Marthe partit vivre sur Blaringhem et devint donc l'habitation de Mr Verhaeghe puis de Mr et Mme Albert et Robertine Baroux Debert, employé de la tuilerie. La maison existe toujours. Elle fut rachetée en 1981 par l'ancien boulanger de Renescure, Michel Cresson et son épouse Jacqueline Cadet.

4- Café Borrey-Notteau :

Tenu au départ par Charles Borrey et Valérie Notteau (sœur d'Hélène). Ils habitaient au n°11 rue du Becquerel près du pont. Ce café était tenu ensuite par Mme Henri Bève (1874-1949), née Lydie Devos (1879-1964) mariés en 1899. Aujourd'hui, habite la famille de Mr Dubois Albert.

Joël et Hervé

La seconde Guerre Mondiale à Renescure

Cette partie de notre bulletin est consacrée à l'histoire de notre village et de ses habitants durant la période de la fin des années 1930 jusque 1950 environ. Cette histoire se rattache par moments à celle des villages voisins et de leurs habitants, à celle de la région, de notre pays, du monde. Nous ferons apparaître ces relations chaque fois que cela semblera nécessaire.

Pour connaître ce passé, nous avons besoin de l'aide des anciens, de leurs témoignages sur les événements qu'ils ont vécus. Tous les faits sont importants pour comprendre la vie durant cette période. Evénements douloureux souvent, mais aussi événements plus joyeux car on rit aussi pendant la guerre.

Il nous faut aussi pour illustrer les récits, tous les documents que vous pourriez nous prêter pour copies (Photos, affiches, tracts, tickets de rationnement, journaux, faire-part de mariage, de décès, manifestations religieuses, baptêmes, communions etc.…)

Pour détestable que soit la guerre, elle n'en est pas pour autant une abstraction. La guerre que nous avons vécue sera mieux connue et partagée si elle s'inscrit dans la réalité, dans une période déterminée et un espace précis. Cette vie du village pendant la guerre 1939/1945, lorsque tous les témoins seront décédés qui donc s'en souviendra ?

Nous remercions déjà les personnes qui ont bien voulu apporter leur témoignage.

Avec leur accord, nous les citerons dans les prochains numéros du bulletin.

1ère partie : RENESCURE AVANT LA GUERRE

Devenu français par le traité de Nimègue en 1678 Renescure est un ancien village frontière entre la Flandre de Charles Quint et l'Artois français. Ce fut et c'est toujours un important lieu de passage. Les routes importantes sont orientées d'Ouest en Est. La première fut la voie romaine reliant Thérouanne à Cassel, puis ce fut la route de St Omer à Cassel, l'ex N42, à ce jour D933, enfin l'actuelle N42 qui traverse le centre du village et qui supporte un important trafic. Il faut noter aussi la présence de la voie ferrée entre Lille et Calais construite au XIXème siècle. Cette voie fut importante pour le trafic militaire durant les deux guerres mondiales.

Durant la première guerre mondiale Renescure, resté en arrière du front ne fut pas occupé par les Allemands. On relève toutefois, suivant le témoignage d'une dame Liebart, une brève incursion de cavaliers uhlans au début de 1914. Ils arrivèrent en suivant la voie ferrée venant d'Hazebrouck. Un cantonnement important de troupes anglaises exista durant toute la guerre. Ce sont elles qui rectifièrent le profil sinueux de la RN42 actuelle entre le Fort Rouge et le village. Une ligne de tranchées fut creusée entre le bois d'Ebblinghem, en suivant la crête jusqu'au Nieppe puis à travers champs en passant juste derrière la Woestyne jusque la corne ouest de la forêt de Claimarais. Elle fut creusée lors de l'offensive allemande sur la Lys en 1918 et ne servit jamais. Comme tous les villages de France, Renescure paya un lourd tribut en vies humaines pendant cette guerre, comme en témoigne son monument aux morts. Quatre vingt huit noms de jeunes tués pendant cette période y sont gravés.

Dans les années 1930, Renescure n'est plus un village totalement agricole. Une population ouvrière se développe grâce à l'implantation d'industries sur et autour de son territoire. En 1926 Pierre et Benoît Bonduelle ont créé une conserverie de petits pois à côté de la distillerie. Cette activité complémentaire utilise dans un premier temps les récoltes de la ferme de la Woestyne. Les premières boîtes de petits pois furent vendues sur le marché de

St Omer. En 1939 l'usine produit mille tonnes de conserves vendues aux grossistes. Pour assurer cette production elle fait appel à d'autres cultivateurs en plus de la Woestyne.

D'autres industries se développent autour du village. Filatures, fabrique de bouteilles, verrerie cristallerie Durand à Arques, briqueterie à Campagne, cartonnerie et tuilerie à Wardrecques. La Société des chemins de fer a d'importants ateliers à Hazebrouck. Elle utilise un important personnel pour le gardiennage de ses passages à niveau et à l'entretien de ses voies. De nombreux habitants, souvent issus de familles paysannes, travaillent donc dans ces usines et ateliers. Certains, tel André Becquet n'hésitent pas à se déplacer loin. Il travaille à Lille et utilise le train et parfois le vélo pour s'y rendre ou en revenir.

L'agriculture reste une activité très forte, on peut même dire la principale économiquement. On recense quatre vingt une exploitations. Certaines sont de petite taille. Elles ne suffisent plus à nourrir la famille exploitante, même si on pratique encore beaucoup l'élevage de poules, de lapins, de porcs, d'une ou deux vaches laitières. La mécanisation a fait son apparition notamment pour les céréales. Mais l'essentiel du travail se fait encore à la main avec une main-d'œuvre agricole importante où les femmes et les enfants participent aux travaux. La motorisation par contre est inexistante, sauf de façon modeste à la ferme de la Woestyne. Les premiers tracteurs Lanz ont fait leur apparition dans les entreprises de battage où ils sont en concurrence avec les locomobiles à vapeur. Le cheval est le «moteur» des exploitations. On compte environ deux cents chevaux dans le village. Le transport des récoltes se fait donc avec des chariots à quatre roues, avec des «tombereaux» à deux roues et des petits chariots à trois roues appelés localement «Trenet ou trainet ou trinet» Seule la Woestyne commence à exécuter des transports avec remorques et tracteurs. C'est dans cette ferme que l'on produit aussi des blés de semences, vendus aux cultivateurs du village et du voisinage.

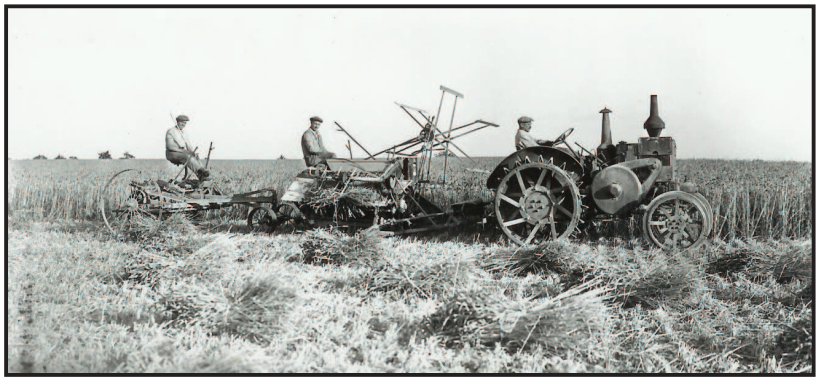

Ferme de la Woestyne
Tracteur LANZ Bouledogue type 2238, 35 chevaux
(photo antérieure à1940)
De gauche à Droite : Jules Tillier – Fernand Courden – Gaston Schryve

Cendrier publicitaire Bonduelle
témoignant que l'entreprise a produit des semences de blé.
(D. Titren)

A Renescure existe aussi une activité artisanale et commerciale importante. On recense : Environ 41 cafés ou estaminets répartis sur tout le territoire. Quatre maréchaux ferrant dont deux vendent des cycles. Un garagiste (garage St Maur) sur la grand place. Ce garage est exploité par Ismaël Mortier qui y ajoute en 1938 une pompe à

essence publique. Trois marchands de bestiaux. Un boucher, trois charcutiers. Deux boulangers, deux bourreliers. Deux brasseries. La brasserie Mille sur la grand place qui fabrique et livre de la bière et la brasserie, Stoven qui achète et vend de la bière. Quatre marchands de charbons. Trois menuisiers charpentiers, deux charrons. Cinq cordonniers dont deux vendent des chaussures neuves. Deux marchands de cycles, trois tailleurs marchands de tissus. Un électricien marchand et réparateur de TSF. Treize épiceries dont deux faisant partie d'une chaîne de magasin. Les nouvelles épiceries du nord «N E N» et les coopérateurs de Flandres et d'Artois «COOP». Trois ferblantiers. Un marchand de grains. Deux maçons. Un quincaillier. Deux débits de tabacs.
Un seul ménage tient parfois plusieurs commerces. Exemple : Estaminet, débit de tabac, épicerie. Cette liste est tirée de l'annuaire Ravet-Anceau de 1939.

✓ <u>La vie publique</u>

Le recensement de 1936 donne 1605 habitants à Renescure- 1582 à Blaringhem. Le recensement de 1946 fait apparaître une population de 1575 habitants soit 80 habitants en moins. Pour mémoire entre 1911 et 1921 la différence est de moins 226 habitants.
L'état –civil nous donne en 1937 : 29 naissances, 10 mariages, 9 décès.
1938 : 18 naissances, 12 mariages, 18 décès.
1939 : 22 naissances, 8 mariages, 22 décès.
En 1939 il y avait environ 500 maisons, 320 enfants environ fréquentent les écoles (Publique et privée au centre, publique au Nieppe).
Les instituteurs et institutrices sont respectivement :
- M. Burghoo, Mme Douchez, Mme Frimat pour le centre.
- M. Delrocq, Mme Delrocq pour le Nieppe.
- Mlles Vandewalle, M. Hoste et un adjoint pour l'école privée du centre.

Renescure bénéficie d'une gare de voyageurs et de marchandises. Le chef de gare est Marcel Letombe.
- Le notaire est maître Blond.
- La receveuse des postes est Mme Millescamps.
- Le receveur buraliste est Arthur Flament.
- Deux agents d'assurance M. Calonne pour la «France» et M. Ducrocq pour «L'union».
- Les soins médicaux sont assurés par le docteur Cathelin qui habite Renescure et par le docteur Decouvelaere qui habite Ebblinghem.
- Mme Berthe Engrand assure les fonctions de sage-femme. Cette dame, mère de famille très appréciée des Renescurois assure aussi la toilette mortuaire.
- Mlle De Palmaert est infirmière.
- Le secrétariat de la mairie est assuré par Oscar Ducrocq.
- Le garde-champêtre est Michel Manier.
- Le fossoyeur est Abel Schryve.
- La caisse primaire d'assurance sociale «La Famille» a pour secrétaire locale Mlle Lourdel agent d'assurance.

Avant la seconde Guerre Mondiale, Renescure possédait déjà également de nombreuses associations parmi lesquelles:
- La compagnie de sapeurs pompiers qui est dirigée par Louis Coo, sous-lieutenant.
- La société des archers Saint–Sébastien est présidée par Octave Minne.
- Le syndicat agricole est présidé par André Bonduelle, le secrétaire est M. Vandenbogaerde.
- L'UNC (l'Union Nationale des anciens Combattants) est présidée par Georges Trouart.

- La musique municipale est dirigée par Gaston Ogier, tonnelier à Lynde.

Fanfare de Renescure 1928

1-?	6-Rodolphe VANDAMME	11-Pierre DECOOL	16-Albert BLOND (président)	21-Raymond BRUNET	26-Jean DECOOL
2-Marcel DELBECQUE	7-Henri COQUET	12-?????	17-Cécilien VANDAMME	22-André LEFEVRE	27-Léon HETROIT
3-? CAMERLYNCK	8-Auguste HETROIT	13-André SOCKEEL	18-Gaston OGIEZ (chef)	23-Gaston DENOYELLE	28-Léon BRAEMS
4-Alfred COQUET	9-Albert VANHEMS	14-Jean MARVAYS	19-Rodolphe MILLE	24-Gaston ROBBE	29-Auguste CASTEUX
5-Georges HETROIT	10-Etienne DEZETTRE	15-Alfred DEVOS (sous-chef)	20-Jules FOULON	25-Pierre DHÉDIN	30-Maurice COQUET

7

La fête communale est déjà fixée au quatrième dimanche de septembre.
Des fêtes de quartiers souvent organisées par les tenanciers des cafés avaient également lieu.

✓ Le Conseil Municipal

En 1937 ont lieu les élections municipales. Jusqu'à cette date Mr Edouard Danvers avait assuré les fonctions de maire, aidé de Mr Aimé Petit et Hémart Du Neufpré, respectivement adjoints pour le centre et pour le Nieppe.

✓ Les élections des 18 et 25 avril 1937

Sont élus conseillers municipaux :
Clément Josse, Georges Trouart, Emile Béve, Albert Isaert, Félix Inglard, Louis Coo, Pierre Bonduelle, George Dubrulle, Albert Candaes, Jean De Swarte, Marcel Bogaert, Cécilien Vandamme, Camille Delattre, Victor Wallart, George Poreye, Alphonse Du Neufpré.
Le maire est élu le 3 mai 1937.Une première séance tenue le 29 avril n'avait pas permis de parvenir à cette élection.

Maire : Félix Inglard est élu avec 8 voix sur 13 bulletins exprimés.

Adjoint : Louis Coo est élu avec 8 voix sur 14 bulletins exprimés.

Louis Coo démissionnera le 24 octobre 1937. Clément Josse est élu en remplacement avec 11 voix sur 14 voix exprimées. M. Hémart du Neufpré reste adjoint pour le Nieppe.

✓ La vie religieuse

Renescure a la particularité rare pour un village de posséder deux paroisses, depuis la création de la paroisse du Nieppe. En 1939, l'abbé Maurice Varenterghem est curé du centre où il a remplacé M. l'abbé Paul Soots. Il est aidé par l'abbé Ducornet, vicaire M. l'abbé Vandewalle est curé du Nieppe.

Départ d'une procession devant le château Lesaffre
Photo prise en 1930
Au premier plan à droite Grégoire Debeusscher

La vie des Renescurois est rythmée par les grandes fêtes religieuses. La fréquentation des offices le dimanche est importante. La première messe le dimanche dite «Basse Messe» est plutôt fréquentée par les femmes. La seconde messe de 11 heures dite «Grand'messe» est plutôt fréquentée par les hommes qui en profitent pour boire une chope de bière ou un petit vin blanc à la sortie. Les enfants assistent, groupés à l'avant, à la messe de 11 heures. Nombreuses sont encore les personnes qui accompagnent les enfants aux vêpres l'après-midi.

Les grandes fêtes religieuses sont célébrées avec un cérémonial imposant. La procession du Saint-Sacrement, avec les habitants, parcourt les rues du village. Le 15 août une autre procession avec la statue de Notre Dame fait de même. Toutes les étapes de la vie : baptême, communion privée, communion solennelle, confirmation, mariage, décès, sont célébrées avec ferveur à l'église. Certaines donnent lieu à des réjouissances familiales dans lesquelles les membres de la famille se retrouvent.

La communion solennelle était à cette époque fêtée avec faste par l'Eglise. Préparée par plusieurs jours de retraite, la journée ne comportait pas moins de trois offices. A la messe du matin les enfants, en costume avec brassard pour les garçons et robe blanche avec le voile pour les filles recevaient la communion en étant à jeun. Un retour rapide à la maison, ou dans une maison amie du centre, un petit déjeuner vite avalé et c'était la grand'messe. En général un repas de famille suivait cette cérémonie. L'après-midi l'enfant accompagné de sa maman, de ses parrain et marraine quittait la table pour se rendre aux vêpres. Pensez aux trois ou quatre kilomètres que certains devaient parcourir six fois dans la journée.

En 1937 on dénombre le 16 mai, 9 filles et 16 garçons effectuant leur communion solennelle. Ces enfants sont confirmés le 10 juin par Mgr Janssen. En 1938 le 5 juin ce sont 19 filles et 22 garçons. Ils sont confirmés par Mgr Janssen le 23 juin. En 1939 (année de déclaration de guerre) le 29 mai on dénombre 10 filles et 13 garçons. Ils sont confirmés le 15 juin par son Eminence le Cardinal Liénart.
Ces enfants étaient : Jules Blondael, Jean Caron, René Cousin, Maurice Deblock, Charles Duhamel, Jean Lagache, Charles Mariel, Michel Leurs, Paul Massiet, Gaston Manier, Michel Thorel, Marius Vitry, Gilbert Wallart.
Madeleine Bogaert, Anne Marie Cathelin, Paulette Dankrey, Renée Delbecque, Agnès Inglard, Andrée Mantel, Françoise Podgorski, Francine Schyve, Gilberte Quoniou, Madeleine Quoniou.

La société de consommation n'existe pas encore. A Noël c'est toujours «le petit Jésus» qui apporte la «coquille» et parfois l'orange auxquelles s'ajoute un cadeau souvent façonné par la maman ou la grand'mère. Plus souvent, d'ailleurs, c'est St Nicolas, le 6 décembre qui apporte les cadeaux et les douceurs.

✓ La vie de tous les jours

La vie à Renescure est semblable à celle des villages voisins. Nous n'avons pas l'intention d'en raconter les détails en quelques pages. D'autres l'ont fait avec talent, tel Albert Deveyer, d'Hazebrouck.

Les habitants n'avaient pas les moyens de locomotion d'aujourd'hui. Bien des enfants devaient faire chaque jour cinq kilomètres à pied pour se rendre à l'école. Le vélo restait le moyen de locomotion le plus rapide, pour la plupart. Les courses se faisaient dans les magasins de proximité, c'est pourquoi on trouvait des magasins délocalisés aux quatre coins du village. Rares étaient les déplacements en ville, St Omer ou Hazebrouck, en chemin de fer .On s'y rendait aussi pour s'habiller, pour les grandes occasions. Les automobiles comme on les appelait alors étaie rares. Quelques commerçants, quelqu cultivateurs aisés, les médecin industriels et artisans en possédaien C'était souvent par besoins professionnels.

Voiture de Gaston Flament.
De gauche à droite : Gaston Flament, Gilbert

La vie s'écoulait donc paisiblement avec ses peines et ses joies. Le traumatisme de la première guerre mondiale restait vivace. Les survivants en parlaient peu. Pourtant beaucoup d'adultes commençaient à s'inquiéter sérieusement. Des bruits de bottes se faisaient entendre outre-Rhin. L'actualité n'était pas, comme à ce jour médiatisée à outrance. Les personnes qui voulaient s'informer, lisaient les journaux régionaux : «Le Grand Echo du Nord» «Le Réveil du Nord», ou les journaux locaux «L'Indicateur des Flandres» «L'Echo de la Lys» ou «L'Indépendant de St Omer». La TSF s'était installée dans nombre de foyers mais pas partout. Rappelons que l'électrification du village ne datait que de 1922. Le téléphone existait dans certains foyers aisés, souvent pour des raisons professionnelles. L'information passait donc encore souvent par le bouche à oreille, souvent autour d'un comptoir de café ou au travail, parfois aussi dans les familles où le père laissait percer son angoisse.

La seconde guerre mondiale vécue à Renescure et ses environs.

✓ La menace de Guerre

Depuis un certain temps on sent bien que la situation internationale se dégrade. Les préparatifs de guerre se précisent. Pour les poilus de 1914-1918 ce n'est pas concevable. Ils ont combattu, souffert au delà du possible ; leurs amis, leurs frères y ont laissé leur vie. Beaucoup restent blessés, meurtris dans leur corps et dans leur âme. Vingt ans ont passé et déjà on parle de «remettre ça». Pourtant on avait promis, juré que cette fois, ce serait la «der des der». Pourquoi cette folie ? Pourquoi ?

En 1938 la mobilisation de réservistes et l'apparition d'affiches de réquisition ne rassurent pas la population.

✓ Origine du conflit

Il faut rechercher l'origine de ce conflit naissant au lendemain de la première Guerre Mondiale. L'Allemagne est un pays exsangue, abattu par les crises intérieures après avoir été défait par les alliés sur les champs de bataille. Le traité de Versailles de 1919 appelé par les Allemands le DIKTAT, renforce l'amertume de beaucoup d'anciens combattants qui n'estiment pas avoir été vaincus, d'autant plus que la guerre n'a jamais franchi les frontières de leur pays. Ce traité amène le démantèlement de l'empire allemand. La Prusse orientale est coupée de l'empire par le couloir de Dantzig comprenant la ville de Dantzig et un territoire annexe, sous le contrôle de la Société Des Nations (S.D.N). Les crises successives des années vingt, la faiblesse et la faillite de la monnaie, les restrictions, l'occupation de la Sarre par les Français amènent la création de nouveaux partis dont le «National Socialist Deutch Arbeit Partei» le parti nazi. Son chef Adolf Hitler, simple caporal pendant la première guerre, voue une rancune tenace aux hommes politiques. Emprisonné en 1923 après une tentative de putsch à Munich, il profite de sa captivité pour écrire «Mein Kampf» la bible du nazisme. Tout y est dit sur ce qui va suivre.

La crise de 1929 appauvrit encore la population. Les pauvres sont encore plus pauvres. Aucun homme politique n'a de solution miracle pour sortir le pays de cet enchaînement fatal. Chacun sait que des crises naissent souvent de l'extrémisme. Hitler trouve alors un public dans ces gens en désarroi. Grand orateur il sait trouver les mots qui touchent le peuple. Aidé par ses fidèles lieutenants Goering, Himmler, Goebels et Hess, il fonde un parti solide et écouté, réunissant des milliers de personnes lors de ses réunions. Il fait rapidement renaître l'espoir dans un pays qui se cherche. En 1933 il est élu chancelier du Reich. Le Reichtag est dissous et le parti National Socialiste devient parti unique.

Une dictature vient de naître dans un pays européen.

Avec l'avènement d'Hitler les persécutions commencent. Les communistes sont accusés d'avoir incendié le palais du Reichtag. Le premier camp de concentration de Dachau est ouvert où on regroupe les déportés politiques et les juifs. Malgré cela l'Allemagne, la France, la Grande Bretagne et l'Italie signent un pacte en vue d'établir une concertation sur les frontières. En 1934 avec la mort de Hindenburg, Hitler devient président du Reich et, par la même occasion chef (Fuhrer) de l'Allemagne.

En 1935 la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, s'apercevant du désir d'extension à peine voilé du nouveau Reich, signent un traité pour la constitution d'un front anti-allemand. Celui-ci est de courte durée, l'Italie se range très vite du coté de l'Allemagne. Après avoir créé quelques années plus tôt les SA et les SS, Hitler réforme l'armée régulière : la Wermacht. Aucun des pays voisins ne s'alarme outre mesure de ce fait. La Sarre plébiscite son retour à l'Allemagne.

L'année 1936 marque le début de la guerre d'Espagne. Les positions s'affirment, l'Allemagne et l'Italie apportent leur soutien au général Franco. La France quand à elle décide de ne pas intervenir. Des Français s'enrôlent dans les brigades internationales qui brillent contre Franco, tel André Malraux, futur ministre du Général de Gaulle. Cette guerre est un formidable terrain d'entraînement pour l'armée allemande et plus particulièrement pour l'armée de l'air, la Luftwaffe et sa célèbre légion Condor. Mais l'activité d'Hitler ne s'arrête pas là. Il remilitarise la Rhénanie. En France, c'est l'avènement du front populaire avec Léon Blum. En 1938 l'Allemagne annexe l'Autriche en toute impunité.

L'Anschluss est proclamée le 13 mars. En avril, à Paris Daladier succède à Léon Blum à la présidence du conseil des ministres.

Quelques temps après ses premiers succès Hitler décide de se ranger au coté des minorités allemandes des Sudètes en Tchécoslovaquie, qui luttent contre le gouvernement de Prague, pour obtenir leur rattachement au Reich. Il provoque de ce fait une grave crise internationale. Après plusieurs rencontres qui ont lieu entre Chamberlain, alors premier ministre britannique et Hitler, une tentative de conciliation est trouvée : la Tchécoslovaquie devra céder les territoires peuplés de plus de cinquante pour cent d'Allemands. Mais les vues du chancelier allemand ne s'arrêtent pas là. Après la mobilisation tchèque du 23 septembre 1938, il réclame l'évacuation des territoires qui doivent revenir à l'Allemagne. Le premier octobre, il demande un plébiscite pour les régions concernées. De plus il exige que tous les équipements industriels et militaires du pays annexé soient remis intacts et qu'aucun enlèvement de vivres, de bétail, de biens meubles et de matières premières ne puisse être effectué. Ces conditions sont totalement inacceptables pour le gouvernement tchèque qui refuse les exigences d'Hitler et se déclare prêt à la guerre s'il le faut. Devant ces faits alarmants la France, alliée de la Tchécoslovaquie effectue à partir du 24 septembre une mobilisation partielle. Un million de réservistes sont appelés sous les drapeaux. La tension augmente de jour en jour. Le 28 septembre Mussolini propose une réunion des grandes puissances à Munich pour le lendemain. Le 29 Mussolini, Hitler, Daladier et Chamberlain se réunissent et débattent sur le projet d'accord réalisé par le président italien. Le texte est ratifié dans la nuit. Hitler a gagné. Le territoire des Sudètes pourra être occupé par l'Allemagne entre le 1er et le 10 octobre 1938.

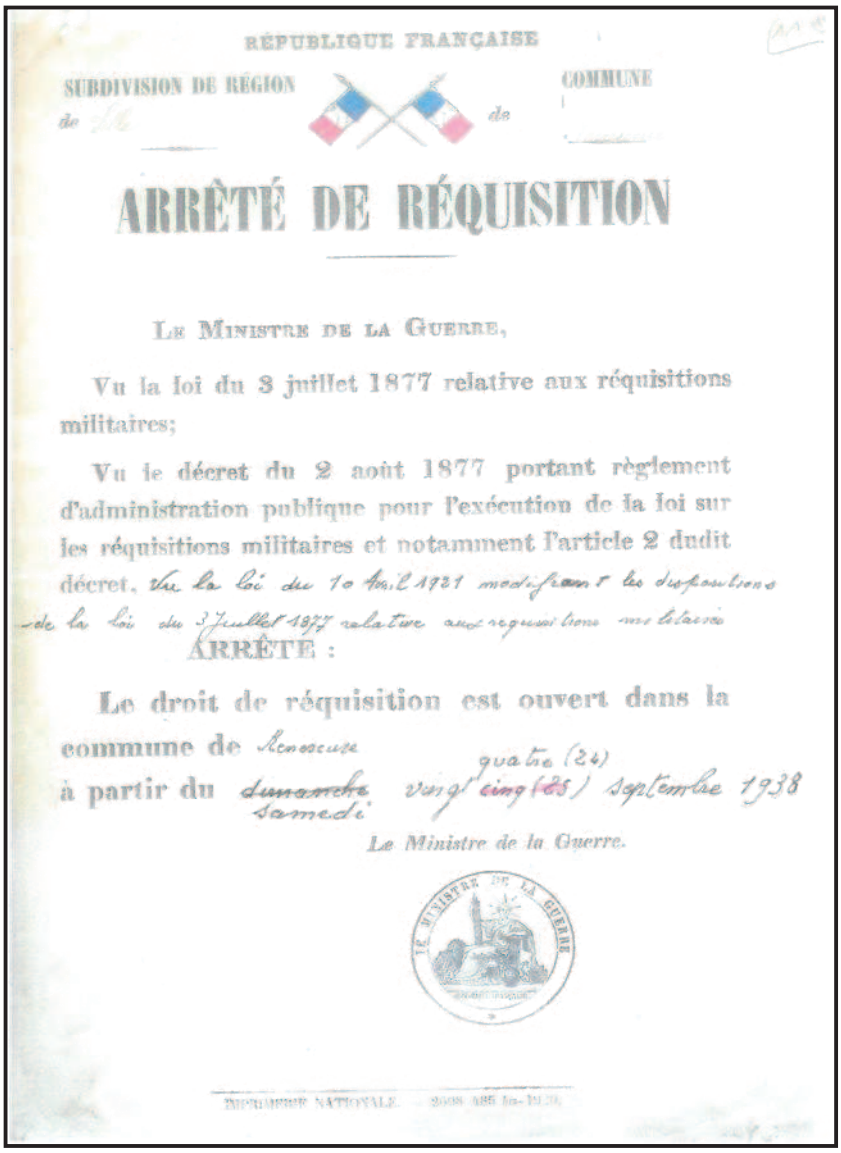

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SUBDIVISION DE RÉGION de ... COMMUNE de ...

ARRÊTÉ DE RÉQUISITION

LE MINISTRE DE LA GUERRE,

Vu la loi du 3 juillet 1877 relative aux réquisitions militaires;

Vu le décret du 2 août 1877 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi sur les réquisitions militaires et notamment l'article 2 dudit décret, vu la loi du 1er avril 1921 modifiant les dispositions de la loi du 3 juillet 1877 relative aux réquisitions militaires

ARRÊTE :

Le droit de réquisition est ouvert dans la commune de Renescure à partir du dimanche samedi vingt cinq (25) quatre (24) septembre 1938

Le Ministre de la Guerre.

Arrêté de réquisition du 24 septembre1938

La tension monte également en France où dès septembre 1938 des arrêtés de réquisition sont proclamés.

(Archives municipales de Renescure)

A leur retour en

France et en Grande-Bretagne, Daladier et Chamberlain sont chaleureusement accueillis par les populations. La paix est sauvée, mais à quel prix ? Celui de la trahison envers un allié. La Tchécoslovaquie sera occupée et rayée de la carte six mois plus tard.

La persécution hitlérienne ne s'arrête pas là. En représailles à l'assassinat à Paris du conseiller d'ambassade Von-Rath par un jeune juif, des centaines de synagogues, des milliers de magasins juifs sont détruits en Allemagne durant la nuit du 9 novembre. Des dizaines de juifs sont tués. Trente mille autres sont déportés dans des camps de concentration. Cette nuit de terreur et de massacre portera le nom de «nuit de cristal». Il est indéniable qu'en cette année 1938, l'Europe a frôlé la guerre de très près. Même si la frayeur fut de courte durée, les Français doutent et pensent que la guerre sera l'issue fatale de ces crises à répétition, d'autant plus que l'appétit d'expansionnisme d'Hitler ne fait que croître. Dans ce contexte, l'année 1939 se présente donc comme l'année de tous les dangers ou la moindre tension pourra faire exploser la paix bien fragile en ce moment là.

Fort de ses succès diplomatiques des mois précédents, du soutien de son peuple qui voit en lui un rénovateur du grand Reich, et de l'immobilisme des gouvernements britannique et français, Hitler occupe en mars de nouveaux territoires resserrant ainsi peu à peu son étau autour de la Pologne. Devant cette nouvelle menace, la Grande-Bretagne et le France déclarent qu'elles garantiront l'intégrité territoriale de la Pologne contre d'éventuels agresseurs. Le Chancelier allemand dénonce alors le pacte de non-agression conclu cinq ans plus tôt avec ce pays et réclame la cession de la ville de Dantzig. En avril, une discussion s'engage entre les alliés et l'URSS, en vue de conclure un pacte d'assistance mutuelle. Mais peu de temps avant la ratification, le ministre des affaires étrangères russe Litinov est «démissionné» et remplacé par Molotov. Celui-ci fait volontairement traîner les pourparlers et émet des exigences inattendues qui sont difficilement acceptées par les alliés, France et Grande-Bretagne le 21 août 1939.

Le 23 l'URSS et l'Allemagne signent à la surprise générale un pacte de non-agression. Des négociations effectuées derrière le dos des alliés ont abouti à ce résultat. Cette nouvelle est une véritable catastrophe car Hitler a maintenant les mains libres à l'Est. Il est sûr qu'en cas de guerre il n'aura à combattre que sur un seul front et non pas deux, comme lors du premier conflit mondial. Dès que l'accord germano-soviétique est connu, la France et la Pologne rappellent des classes de réservistes. Entre temps l'Allemagne et l'Italie avaient signé en mai «le pacte d'acier» liant ainsi les régimes nazi et fasciste. Le 25 la France et la Grande-Bretagne signent à Londres un nouveau pacte d'assistance mutuelle concernant la Pologne. Celui-ci stipule qu'en cas d'attaque contre ce pays, les deux puissances alliées interviendraient automatiquement. L'état de guerre est maintenant très proche. On ne voit plus à ce moment-là comment la machine infernale pourrait s'arrêter. A partir du 28 le gouvernement français décrète la censure portant sur la presse, la radio et le cinéma. Le 29 Hitler lance un ultimatum aux Polonais.

Le 31, après une réunion entre l'ambassadeur polonais Lyposki et Hitler, celui-ci déclare qu'aucun accord n'est possible et signe en milieu de journée l'ordre d'attaque de la Pologne. Le 1er septembre 1939 à 4h45, sans qu'aucune déclaration de guerre n'ait été présentée l'Allemagne lance son offensive, d'abord par air, puis quelques heures plus tard sur terre. En France la mobilisation continue, de nouvelles classes de réservistes sont appelées, l'armée d'active est équipée.

Georges, Roland, Albert, Daniel, Gérard

A suivre.

RENESCURE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

L'ECOLE SAINTE MARIE EN 1943.

Si vous possédez des photos de classe des écoles de Renescure (vous, vos parents, vos enfants…), Confiez les nous (si possible avec les noms), nous vous les rendrons avec en cadeau un agrandissement nominatif. Actuellement, l'association possède une trentaine de photos différentes (écoles, fanfare, procession…). Parlez-en autour de vous.

Merci d'avance.

Photo confiée par Arlette Bécuwe, annotée et diffusée par Maurice Humez.
Copie de la photo en vente auprès de l'association pour la somme de 5 €.

Voici le sommaire de notre prochain numéro :

- Editorial : Compte-rendu de l'assemblée générale et les projets 2005

- Sur les petits chemins et voyettes de Renescure

- L'église en 1929 (suite).

- Quelques cafés du Nieppe.

- La seconde guerre mondiale (suite)

- Photo souvenir : l'école publique

Nous invitons toute personne ayant des documents écrits, photographiques ou des anecdotes sur ces sujets, à prendre contact avec l'association. Ils illustreront nos articles.
Un grand merci d'avance.

Errata : Dans le bulletin précédent, malgré plusieurs corrections orthographiques, quelques erreurs ont persisté :
- page 3: il s'agit du château de la famille Barbier de la Serre et non Bois de la Serre.
- page 18: l'annuaire Ravet Anceau n'est pas l'ancêtre des pages jaunes.
- page 17: on dit « artiste du musette ».
- page 18: le célèbre chocolat s'écrit MENIER et non MEUNIER.
- page 25 : notre ancien maire Louis Coo est décédé en 1997 et non en 1999
- page 26 : sur la photo, le garçon au N° 25 est en fait Edgar Delattre.

Nota : Grâce à la gentillesse de Mme Allart, notre premier bulletin figurait sur le comptoir de son magasin Vival et ainsi l'association s'est faite connaître du public.
Qu'elle en soit remerciée. Nos bulletins y seront désormais en vente.

CAFE - TABAC

"L'ARC EN CIEL"

134, Route Principale
Hameau de Le Nieppe
59173 – RENESCURE

⌘⌘⌘

Tél : 03.28.49.81.17

Fermeture hebdomadaire le lundi

DYM-ÉLEC

Yves-Marie DECOOL

Dépannage électro-ménager
Pose antenne, parabole
Petits travaux d'électricité

44, chemin des Loups
59173 RENESCURE

☎ **03.28.49.87.23**

ETS
CLAUDE BLANQUART

⌘⌘⌘⌘⌘

Grains, Engrais, Semences
Aliments du bétail
Produits phytosanitaires
Gamme jardins et Espaces verts

62 route de Le Nieppe
59173 RENESCURE

Tél : 03.28.49.82.04

Boulangerie - Pâtisserie

AU BON PAIN

Sophie & Freddy VERBAUWHÈDE

7 rue de Saint-Omer

RENESCURE

☎ 03 28 49 84 41

Fermé le lundi

L'association Renescure d'hier et d'aujourd'hui remercie les annonceurs qui ont participé à l'édition de cette brochure, réservez-leur vos achats.